



Union régionale  
des syndicats  
de l'Éducation nationale  
de l'Académie de Nantes



UNION REGIONALE DES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION NATIONALE CGT

Maison des syndicats, place de la gare de l'état, case postale n°1 - 44276 NANTES Cédex 2

Email : [cgteduc-nantes@orange.fr](mailto:cgteduc-nantes@orange.fr)

Nantes, Le 24 juin 2019

A Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Nantes  
A Madame l'Inspectrice santé et sécurité au travail  
A Madame la Médecin Conseillère Technique

Objet : Plan Canicule et organisation de travail et consignes aux personnels des services déconcentrés.

Monsieur le Secrétaire Général,  
Madame l'Inspectrice Santé Sécurité au Travail  
Madame la Médecin Conseillère Technique

La vague de chaleur prévue à compter du milieu de cette semaine a des conséquences sur les conditions de travail des élèves mais également des personnels.

Des recommandations ont bien été formulées à destination des directeurs d'écoles et des chef.fes d'établissement, et des dispositions visiblement prises au plan national concernant le report d'une semaine des épreuves du DNB.

C'est un aspect désormais récurrent et le travail par forte chaleur a nécessairement un impact sur la santé et les conditions de travail de l'ensemble des personnels.

La CGT avait mis à l'ordre du jour de précédents CHSCTA et du CTSA une demande de protocole chaleur à destination des personnels administratifs et techniques des services déconcentrés.

Lors du CTSA de mai 2018, il avait alors été notamment annoncé le recensement et l'achat de ventilateurs, un point de repli pour les personnels pour des pauses régulières (Cafeteria pour le Rectorat) et une potentielle déclinaison dans les DSDEN.

Dans la même optique, vous n'aviez pas écarté l'idée de possibilités d'aménagement horaires et d'y sensibiliser l'ensemble des chefs de service à cette idée, pour peu que le fonctionnement des services ne soit pas impacté.

Nous avons notamment été sollicités par des agents qui ont connu ou connaissent des antécédents médicaux qui peuvent être un facteur de risque accru. Le Ministère de l'Éducation nationale recommande ainsi « d'avoir une vigilance particulière envers les personnes et élèves connues comme porteuses de pathologies respiratoires ou en situation de handicap ».

De la même manière, des bureaux de certains services (4eme étage du bâtiment de Marguerite par exemple, ou dernier étage de la DSDEN 49) ont déjà été clairement identifiés comme accumulant des niveaux de chaleur bien supérieurs au tolérable.

Selon leurs conditions d'exercice et lieux de travail, les personnels sont donc dans l'attente d'informations et de préconisations complémentaires concernant ces dispositions.

Afin de garantir la santé de l'ensemble de personnels dans cette période qui s'annonce particulièrement difficile, nous vous remercions de bien vouloir donner des consignes adaptées en mesure de faciliter les conditions de travail des agent.es et de leur permettre d'assurer leurs missions dans des normes de température décentes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, Madame l'Inspectrice Santé Sécurité au Travail, Madame la Médecin Conseillère Technique, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le secrétaire de la CGT Educ'Action Nantes  
Représentant au Comité Technique Spécial Académique  
Hervé Guichard

Copie adressée à Monsieur le secrétaire du CHSCT Académique